

LE REGARD

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GENERALES



Contact : +234 821366666/822950000 Site: www.leregard.info Prix Kinshasa: 2500Fc
N° RCCM : CD/KNG/RCCM/20-B-01232 ID.NAT : 01-83-N61739N N°D'IMPÔT : A2034863S

LA CENCO DENONCE UNE MANŒUVRE VISANT A OFFRIR UN 3EME MANDAT AU PRESIDENT TSHISEKEDI

L'ECC et l'Église catholique, «non» commun contre le changement de la constitution P2

L'Église du Christ au Congo, qui regroupe les églises protestantes et l'Église catholique représentée par la CENCO, ces deux institutions religieuses majeures ont, en des dates différentes, exprimé un refus catégorique et commun concernant le projet de modification ou de changement de la Constitution du 18 février 2006, prôné par le pouvoir en place. La Conférence épiscopale nationale -CENCO- de l'Église catholique s'est opposé à tout changement constitutionnel prôné par le pouvoir en place en République démocratique du Congo. Cette décision a été prise lors d'une table ronde de trois jours, qui s'est terminée samedi 20 juin 2026. Cette position de prélats catholiques rejoint celle de l'Église du Christ au Congo -ECC-. «Nous pensons que tout passage en force dans cette direction comporte des risques énormes dans la balkanisation du pays (...) nous ne voyons ni la nécessité, ni l'urgence, ni l'opportunité du changement de la constitution...



Olengankoy paie pour sa position contre les réformes constitutionnelles? P3

ECiDé de Fayulu mobilise Tshangu sur la marche populaire du 8 juillet P4



L'ECC et l'Église catholique, «non» commun contre le changement de la constitution

L'Église du Christ au Congo, qui regroupe les églises protestantes et l'Église catholique représentée par la CENCO, ces deux institutions religieuses majeures ont, en des dates différentes, exprimé un refus catégorique et commun concernant le projet de modification ou de changement de la Constitution du 18 février 2006, prôné par le pouvoir en place.

La Conférence épiscopale nationale -CENCO- de l'Église catholique s'est opposé à tout changement constitutionnel prôné par le pouvoir en place en République démocratique du Congo. Cette décision a été prise lors d'une table ronde de trois jours, qui s'est terminée samedi 20 juin 2026. Cette position de prélats catholiques rejoint celle de l'Église du Christ au Congo -ECC-

rempart selon lui « contre la dictature et la privatisation de l'État », ferait courir au pays des « risques énormes », dont la balkanisation et une nouvelle « guerre civile ».

À l'issu d'un « profond discernement », les évêques catholiques se disent opposés à tout changement constitutionnel, estimant que la priorité reste « la paix, le bien-être social, l'unité et la cohésion nationale ». Rappelons que l'ECC s'était aussi opposée en début juin, à toute précipitation concernant la révision constitutionnelle. Elle a exigé que le processus réponde à l'exigence d'un cadre national inclusif et apaisé, soulignant qu'elle n'en voit ni l'urgence ni la nécessité dans le contexte actuel.

René Kanzuku



« Nous pensons que tout passage en force dans cette direction comporte des risques énormes dans la balkanisation du pays (...) nous ne voyons ni la nécessité, ni l'urgence, ni l'opportunité du changement de la constitution. La priorité aujourd'hui en RDC, c'est la paix », a déclaré la CENCO.

Par la voix de son porte-parole, Donatien Nshole, la CENCO a dénoncé une manœuvre visant à offrir un nouveau cycle de mandat au Président Tshisekedi, qualifiant cette démarche de « rupture du pacte républicain ». L'épiscopat a de ce fait, averti que toucher aux matières verrouillées par l'article 220 de la constitution du 18 février 2018,



Olengankoy paie pour sa position contre les réformes constitutionnelles?

Le président du Conseil national de suivi de l'Accord et du processus électoral -CNSA-, Joseph Olengankoy Mukundji, est attendu au Parquet général près la Cour de cassation, mardi 23 juin 2026 à 11 heures. Il répondra à une convocation du Procureur général près cette haute juridiction. Dans un avis, le Procureur général Firmin Mvonde Mambu a précisé que les faits reprochés à Joseph Olengankoy lui seront notifiés lors de son audition. Pour l'instant, les raisons exactes de cette convocation judiciaire restent inconnues. Au regard de sa position dernièrement contre le changement de la constitution, les analystes s'interrogent : le président du CNSA paie-t-il pour ses convictions constitutionnelles? Toutefois, cette question reste pendante, étant donné que rien n'a encore été révélé sur les mobiles réels de sa convocation.

Il sied de rappeler que Joseph Olengankoy a appelé le président Félix Tshisekedi à ne pas promulguer la loi sur le référendum, estimant que le texte est à l'origine des tensions politiques ayant conduit aux violences enregistrées lors du sit-in de l'opposition du 12 juin dernier à Kinshasa.

Dans une communication rendue publique le 16 juin 2026, à l'issue d'une session ordinaire présidée par Olengankoy, le CNSA est revenu sur les incidents survenus aux abords du Palais du Peuple lors de la manifestation organisée par la Coalition Article 64 de l'opposition contre la proposition de loi dite « Ngondankoy » et le changement de la constitution.

Selon cette institution d'appui à la démocratie, des militants de l'opposition qui se dirigeaient vers le lieu du sit-in ainsi que d'autres présents dans leurs permanences politiques ont été attaqués, occasionnant des morts, des blessés graves, la destruction de sièges de partis politiques et d'importants dégâts matériels. Le CNSA estimait que ces évé-

nements constituent une conséquence directe de la procédure parlementaire engagée autour de la loi sur le référendum. Pour cette raison, il demande au chef de l'État, en sa qualité de garant de la Constitution et de l'unité nationale, de ne pas promulguer ce texte. « Dans son ensemble, cette loi viole la Constitution et oppose dangereusement les Congolais », a affirmé le CNSA, estimant que sa promulgation risquerait d'accroître les tensions politiques dans le pays. L'institution a également condamné les violences commises contre des responsables politiques de l'opposition, dont certains ont été blessés par balle. Parmi eux Martin Fayulu, Jean-Marc Kabund et Delly Sesanga.

Le CNSA considère que la répression des manifestations pacifiques porte atteinte aux principes démocratiques et à l'État de droit garantis par la Constitution. Par ailleurs, la structure dirigée par Joseph Olengankoy a appelé les autorités publiques à garantir le respect des libertés fondamentales, notamment la liberté d'expression, de conscience et de manifestation pacifique. Il a rappelé que les forces de défense et de sécurité doivent demeurer apolitiques et assurer la protection de tous les citoyens sans distinction. Sur le plan international, l'institution a lancé un appel aux Nations unies, à l'Union africaine et à l'Union européenne afin qu'elles accordent une attention particulière à l'évolution de la situation politique en République démocratique du Congo avant qu'elle ne devienne incontrôlable.

Le CNSA a enfin exhorté la population à rejeter toute forme de violence et a réaffirmé son soutien à un dialogue national inclusif qu'il considère comme une voie privilégiée pour résoudre les crises politiques et sécuritaires que traverse le pays.

Landry Gombo



ECiDé de Fayulu mobilise Tshangu sur la marche populaire du 8 juillet

Fidèle à sa ligne politique de défense de la démocratie, de l'État de droit et de l'unité nationale, le parti politique Engagement pour la Citoyenneté et le Développement -ECiDé-, dirigé par l'opposant Martin Fayulu, poursuit sa campagne de sensibilisation en prélude à la grande marche populaire prévue le 8 juillet 2026 à travers toute la République démocratique du Congo sous l'impulsion de la Coalition Article 64 de l'opposition.

Dans cette dynamique, le secrétaire national de l'ECiDé en charge de la Justice, de l'État de droit et des Droits humains, Me Clément Muza Kayembe, a animé samedi 20 juin 2026, une importante rencontre citoyenne sur la Place de la Résistance ECiDé Pascal, dans le district de la Tshangu à Kinshasa. Devant une foule enthousiaste, il a appelé les Congolais à se préparer moralement et civiquement à cette manifestation que les organisateurs présentent comme un rendez-vous historique pour l'avenir du pays.

Au cours de son intervention, le cadre de l'ECiDé a relayé la position défendue par son parti et son président Martin Fayulu concernant le projet de révision constitutionnelle. Selon lui, toute initiative susceptible de remettre en cause l'unité nationale ou de fragiliser la cohésion du pays doit être abandonnée au profit des priorités liées à la sécurité, à l'intégrité territoriale et au bien-être des populations. L'ECiDé estime que la marche du 8 juillet constitue une occasion pour les citoyens d'exprimer démocratiquement leurs préoccupations face aux défis politiques et sécuritaires auxquels la RDC est confrontée.

Le parti invite ainsi ses militants, sympathisants et l'ensemble des Congolais attachés aux valeurs démocratiques à participer massivement à cette mobilisation nationale. Dans le même élan, plusieurs voix de la société civile et des milieux religieux appellent les citoyens à prendre une part active dans le débat public afin de préserver l'avenir du pays. Les organisateurs de la marche présentent cette date comme un moment de rassemblement autour des idéaux de justice, de liberté, de dignité et de changement. À quelques semaines de l'échéance, l'ECiDé de Martin Fayulu intensifie donc ses actions de terrain à Kinshasa et dans les provinces pour sensibiliser la population et assurer une forte mobilisation. Pour le parti, le 8 juillet 2026 pourrait marquer une étape importante dans l'expression démocratique du peuple congolais.

Thierry Bahati



Selon Me Merphy Pongo, demander à Tshisekedi de démissionner avant 2028, c'est lui offrir un 3ème mandat

CECI EST MON OPINION LIBRE :

I. FAITS

La coalition anti changement de la constitution, C64 projette une manifestation avec point de chute « Palais de la nation » et avec comme revendication « OBTENIR LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE », alors qu'il est à la troisième année de son deuxième mandat constitutionnel.

II. ANALYSE

(a). Sur le plan de droit, les activités de l'opposition politique sont constitutionnelles (liberté d'expression et liberté de manifestation).

(b). Si par miracle le Président de la République démissionne, selon la revendication de l'opposition :

1. SAMA LUKHONDE actuel Président du sénat sera désigné « Président de la République par intérim », par la Cour Constitutionnelle ;

2. Le Président par intérim a pour obligation d'organiser dans les 90 jours maximum suivant, l'élection du Nouveau Président. Le Président par intérim ne peut changer ou réviser la constitution encore moins dissoudre le gouvernement et le parlement. Ses pouvoirs sont limités.

3. Lors de l'élection Présidentielle, Félix Tshisekedi peut prétendre à un 3 eme mandat puisque le deuxième mandat aurait été interrompu.

III. Conclusion

une démission avant 2028 peut offrir un 3ème mandat au Président Félix Tshisekedi. L'opposition aurait donc balisé poliment le chemin du 3eme mandat.

Maître Merphy Pongo



Lutte contre les Mobondo: Grâce Bilolo assiste à la remise officielle des armes récupérées

Le Gouverneur du Kongo Central, Grâce Bilolo, s'est impliqué activement dans la cérémonie officielle de remise des armes récupérées de la milice « Mobondo » ce samedi 20 juin à Kinshasa. En tant que chef de l'exécutif provincial, M. Bilolo a notamment accueilli le Vice-premier ministre de l'Intérieur, Jacquemin Shabani, marquant l'engagement du Kongo Central dans les efforts nationaux de pacification.

Le gouverneur du Kongo Central, Grâce Nkuanga Masuangi Bilolo, a pris une part active samedi à la cérémonie officielle de remise des armes récupérées auprès de la milice « Mobondo », marquant une étape importante dans le processus de pacification des zones autrefois touchées par l'insécurité dans l'espace Grand Bandundu, le Kongo Central et l'Est de Kinshasa.

Présent parmi les principales autorités du pays, le chef de l'exécutif provincial du Kongo Central a accueilli à son arrivée le Vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et de la Sécurité, Jacquemin Shabani, représentant la Première ministre Judith Suminwa Tuluka. Cette cérémonie, organisée par le ministère délégué en charge des Anciens combattants, symbolise les avancées enregistrées dans la lutte contre le phénomène Mobondo.

Par sa présence à cet événement de portée nationale, Grâce Bilolo réaffirme l'engagement du Kongo Central aux côtés du Gouvernement central pour restaurer durablement la paix et la sécurité dans les provinces affectées par les activités de cette milice.

Plusieurs hautes personnalités du Gouvernement ont également pris part à cette cérémonie, notamment le Vice-Premier ministre de la Défense nationale, Guy Kabombo Muadiamvita, ainsi que le ministre délégué en charge des Anciens combattants, Eliezer Tambwe.

Grâce Lokwa



Poignée de main entre le Gouverneur du Kongo Central, Grâce Bilolo, en noir et le ministre de l'intérieur, Jacquemin Shabani.



Kinshasa: 1 mort et 38 blessés lors du sit-in de la C64 le 12 juin, l'ONU aussi contredit le gouvernement provincial

Après l'Union européenne qui déplorait des morts et des blessés lors du sit-in de l'opposition le 12 juin à Kinshasa, c'est le tour du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme. Cette agence onusienne rapporte un bilan faisant état de 38 blessés et 1 mort, alors que le gouvernement provincial de Kinshasa parlait dernièrement de 20 blessés légers.

«Un manifestant a été tué et 38 autres blessés, dont quatre leaders de l'Opposition, le 12 juin à Kinshasa lors d'un sit-in contre un projet présumé de révision constitutionnelle», a indiqué jeudi le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme.

Le Haut-Commissaire Volker

Türk a condamné les violences et appelé à une «enquête indépendante, impartiale et transparente», avant d'exhorter les autorités congolaises à garantir les libertés d'expression, d'association et de réunion pacifique à l'approche des scrutins de 2028.

La Coalition Article 64, organisatrice de cette manifestation, a dénoncé une répression musclée à l'aide de balles réelles et de gaz lacrymogènes et avancé un bilan allant jusqu'à 5 morts, tandis que l'organisation Justice et Paix Congo -JPC-, organe de la CENCO, a dressé un bilan de 2 manifestants tués, des dizaines de blessés et de nombreuses arrestations.

Le Regard



DRC Mining Week 2026: l'ONU réaffirme son engagement à transformer le secteur minier congolais en un moteur de développement durable

Le Système des Nations Unies en République démocratique du Congo a pris part à la DRC Mining Week 2026, tenue du 17 au 19 juin 2026 dans la ville de Lubumbashi. À cette occasion, les Nations Unies ont réaffirmé leur engagement à accompagner le Gouvernement congolais et l'ensemble des parties prenantes dans la transformation du secteur minier en un moteur de développement durable.

Au cours des échanges, le Système des Nations Unies a recommandé une approche intégrée fondée sur une gouvernance transparente, l'amélioration des conditions de travail, la formalisation du secteur artisanal, la lutte contre l'exploitation illicite des ressources naturelles, et l'inclusion économique des femmes et des jeunes, tout en assurant la protection de l'environnement, de la santé publique et de la cohésion sociale dans les zones minières.

Il a préconisé également l'in-

tégration systématique d'évaluations d'impact sur les droits humains dans les politiques et investissements miniers afin de prévenir les risques, éclairer les décisions et renforcer la redevabilité des acteurs. Ces orientations, alignées sur les standards internationaux, notamment les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises, visent un développement minier respectueux des droits et du bien-être des populations.

Par ailleurs, les Nations Unies se sont félicitées des avancées réalisées dans l'organisation du recensement général de la population et de l'habitat, une étape essentielle pour renforcer la disponibilité de données démographiques fiables et désagrégées.

Ces données constituent un levier fondamental pour éclairer la planification territoriale, améliorer le ciblage des politiques publiques et dans le secteur minier. Elles contribuent ainsi à promou-

voir des interventions plus équitables, mieux adaptées aux réalités locales et alignées sur le principe de ne laisser personne de côté.

À travers son expertise multisectorielle, le Système des Nations Unies accompagne la RDC dans le renforcement des cadres normatifs et institutionnels, la promotion des normes environnementales et sociales, et l'intégration des droits humains et du genre dans les politiques publiques.

Les Nations Unies ont réitéré leur engagement à travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement, le secteur privé, la société civile ainsi que les partenaires techniques et financiers afin de promouvoir un secteur minier plus transparent, plus inclusif et plus respectueux des droits humains, créateur d'emplois décents, et contribuant pleinement au développement durable et à la stabilité de la RDC.

René Kanzuku



Equateur: des défenseurs des droits humains formés aux notions de base en santé mentale et soutien psychosocial

Plus d'une vingtaine de défenseurs des droits humains issus de plusieurs réseaux de protection de la République Démocratique du Congo ont suivi du 04 au 09 juin 2026 à Mbandaka, d'une formation sur les notions de base en Santé Mentale et Soutien Psychosocial (SMSPS).

Cette activité s'inscrit dans le cadre du projet « Renforcement holistique des mécanismes de protection des défenseurs des droits humains », financé par Open Society Foundations (OSF) et mis en œuvre par le Centre Carter.

Organisée par la Maison des Droits de l'Homme du Centre Carter, cette session visait à renforcer les capacités des organisations partenaires afin d'améliorer la protection et l'accompagnement des Défenseurs des Droits de l'Homme (DDH) confrontés à des situations de stress, de traumatisme ou de vulnérabilité psychologique liées à leur engagement.

Au total, 25 participants, dont 11 femmes, représentant 24 organisations, ont pris part à cette formation. Les bénéficiaires provenaient notamment du Réseau de protection du Haut-Katanga (GRUWA), du Réseau de Protection des Défenseurs des Droits Humains du Kasai Central (RPDDH), du Réseau de Protection des Droits Humains et Victimes de Torture du Kasai Oriental (RPDHVT), du réseau REPRODEV de Kinshasa ainsi que du Réseau de Protection des Défenseurs de l'Environnement, du Foncier et des Peuples Autochtones Pygmées de l'Équateur (REPRODEFOPA-Équateur). Animée par Mme Neney Nsambi, psychologue-clinicienne, la formation a permis aux participants d'acquérir des compétences essentielles en matière de soutien psychosocial de première ligne, d'améliorer leurs mécanismes d'orientation vers les services spécialisés disponibles et d'adapter leurs approches d'accompagnement aux réalités spécifiques des défenseurs des droits humains. Les échanges ont porté sur six thématiques majeures : l'introduction à la santé mentale et au soutien psychosocial, les impacts psychologiques du

travail des DDH sur leur santé mentale, les approches d'interventions psychosociales adaptées, les techniques de communication, les premiers soutiens psychosociaux ainsi que l'éthique, les principes de base et le circuit de référencement en SMSPS.

Selon les organisateurs, ces différents modules ont permis aux participants de mieux comprendre les concepts fondamentaux liés à la santé mentale, d'identifier les facteurs de risque psychosociaux, de reconnaître les signes de traumatisme et d'apprendre des techniques d'accompagnement adaptées aux personnes en situation de détresse. Au-delà des exposés théoriques, les participants ont pris part à des exercices pratiques, notamment des travaux de groupe et des jeux de rôle portant sur les quatre étapes d'intervention en SMSPS, les réactions émotionnelles face à un événement traumatique ainsi que les comportements à privilégier ou à éviter dans le cadre d'une communication d'aide. À l'issue de la formation, les défenseurs des droits humains se sont déclarés mieux outillés pour reconnaître les besoins psychosociaux des bénéficiaires, détecter les traumatismes, appliquer des techniques simples de stabilisation émotionnelle et de gestion du stress, ainsi que conduire des entretiens psychosociaux.

Les participants ont également élaboré plusieurs outils pratiques destinés à renforcer la gestion des cas au sein de leurs organisations et réseaux, notamment des fiches de consentement éclairé, des registres de cas, des fiches d'entretien psychosocial et des fiches de référencement. Cette initiative témoigne de l'engagement du Centre Carter et de son partenaire financier Open Society Foundations à promouvoir une approche holistique de la protection des défenseurs des droits humains en RDC, en intégrant la santé mentale et le bien-être psychosocial parmi les piliers essentiels de leur sécurité et de leur résilience.

GNK



VENDREDI 03 JUILLET 2026, A PARTIR DE 18H

10\$ STANDARD 15\$ JOUR J 30\$ CARRE OR

L'ATHMO
CLUB

DE ZIMOUR AU
pool
malebo
stand-up comedy



POINTS DE VENTES

Ncinebeauty (Iemba terminus)

Pullman

Boutique la qualité av. Inongo
22 réf Direction maison mbungu

**BILLETÉRIE EN LIGNE
OUVERTE**

+243 99848492

POOL MALEBO STAND UP COMEDY
poolmalebostandupcomedy@gmail.com
4 Avenue BATETELA BP : 9535, KINSHASA, R.D.CONGO
H9635-FB@ACCOR.COM, H9635-FBI@ACCOR.COM



Ferre Gola fait danser le Président Sassou sur son chef-d'œuvre «Vita Imana»

Le mariage civil de Claudia Sassou Nguesso, fille du Président Denis Sassou Nguesso, et de l'homme d'affaires Claude Wilfrid (Willy) Etoka a été célébré officiellement le samedi 20 juin 2026, au Palais des Congrès de Brazzaville, en République du Congo.

Lors de cette cérémonie, plusieurs artistes de renom de la République Démocratique du Congo se sont produits, dont Moïse Mbiye et Ferre Gola, devant le Président Sassou, la Première ministre de la RDC, Judith Suminwa, et de nombreuses autorités nationales.

Au cours de sa prestation, le chanteur congolais de charme Ferre Gola a fait danser le couple présidentiel à trois reprises sur ses titres à succès «Vita Imana» (sorti en 1999), «Maboko Pamba» et «Troisième Doigt» (sortis en 2009), à la demande de la présidence.

L'artiste a également enflammé la soirée en interprétant les grandes gloires de la musique congolaise, telles que «Youyou» de Soki Vangu (orchestre Belle-Bella) et «Africa Mokili Mobimba» (African Jazz de Grand Kalle), qui ont conquis la piste de danse.

À la fin de sa prestation, le Chef de l'État congolais a pris le temps d'échanger pendant quelques minutes avec celui que l'on surnomme le Jésus des Nuances. Malheureusement rien n'a filtré de leur conversation.

« Vita Imana », la chanson préférée du Président Sassou

Ce n'est pas la première fois que le président Denis Sassou Nguesso réclame cette chanson. Le samedi 15 juillet 2023, lors de la soirée d'ouverture de la 11ème édition du Festival Panafricain de la Musique -FESPAM- organisée au Stade Alphonse Massamba-Débat,

le Président congolais avait déjà exprimé le souhait d'entendre ce titre culte, alors que l'artiste était sur scène. L'artiste s'était alors exécuté en interprétant Vita Imana en live devant le couple présidentiel et un stade comble.

René Kanzuku



«Rencontre au pluriel» : Toto Kisaku revient à Kinshasa avec une satire théâtrale du quotidien kinois ce 03 juillet

Après une décennie passée aux États-Unis, le comédien et metteur en scène Toto Kisaku signe son grand retour à Kinshasa avec «Rencontre au pluriel», un spectacle théâtral qui promet de plonger le public au cœur des réalités de la capitale congolaise à travers l'humour, la satire sociale et la réflexion citoyenne. La représentation est prévue le 03 juillet prochain au Chapiteau de l'hôtel Pullman, dans la commune de la Gombe à Kinshasa.

Présentée comme une œuvre mêlant stand-up et théâtre contemporain, cette création artistique explore les expériences humaines, les défis du vivre-ensemble et les contradictions du quotidien kinois. Pour Toto Kisaku, ce spectacle constitue une étape importante de son parcours artistique et marque sa dernière prestation avant un nouveau départ à l'étranger. «Après dix ans passés aux États-Unis, je reviens à Kinshasa avec «Rencontre au pluriel». C'est mon dernier spectacle avant mon départ, et j'ai voulu qu'il porte l'empreinte des réalités de notre capitale, avec ses expériences humaines d'ici et d'ailleurs », a confié l'artiste. Écrite alors qu'il avait 30 ans, la pièce a été revisitée et enrichie afin de répondre aux attentes du public actuel. Son auteur la décrit comme une traversée de la vie, de Kinshasa et de l'art théâtral, nourrie par les expériences accumulées au fil de près de trois décennies de carrière. Au-delà du divertissement, « Rencontre au pluriel » se veut une in-

vitiation à la réflexion sur le destin collectif dans un monde en perpétuelle accélération. « Dans un monde qui court sans écouter, nous avons choisi de nous arrêter pour regarder notre peuple et questionner notre destin commun », a expliqué Toto Kisaku. Selon lui, raconter les histoires d'un peuple est un acte de mémoire et de résistance culturelle. C'est dans cette perspective que le spectacle entend servir de miroir à la société kinoise, en mettant en lumière ses émotions, ses rêves et ses aspirations. La soirée sera également marquée par des échanges avec le public, des séances de dédiées d'ouvrages et une vente de souvenirs. Plusieurs invités de marque sont attendus, notamment les artistes Kojack Kossakamvwe et Toussaint Kimbembé.

Les organisateurs annoncent par ailleurs une surprise qui viendra ponctuer l'événement. « Au-delà d'un simple spectacle, c'est une rencontre avec nos rêves, nos histoires et notre imaginaire collectif qui vous attend », a souligné le comédien. Originaire de Kinshasa, Toto Kisaku est une figure reconnue du monde culturel congolais. Fondateur de K-Mu Théâtre et de la plateforme African Creative Group, il s'est illustré sur plusieurs scènes en Afrique, en Europe et aux États-Unis grâce à une démarche artistique alliant humour, performance théâtrale et engagement citoyen.

René Kanzuku



**EDITEUR
DIRECTEUR GÉNÉRAL**
René Kanzuku
+243 821366666

**DIRECTEUR DE
PUBLICATION**
Landry Gombo
**DIRECTEUR DE
RÉDACTION**

Schilo Tshitenga
+243 822950000

**REDACTEUR EN
CHEF**

Justice Kangamina M.

**RÉDACTION CEN-
TRALE**

Auxense Katasa

Blaise Puala

Christelle Luyindula

Landry Gombo

Loudie Mukumbi

Rabby Lokate

René Kanzuku

Rhudy Mialoundama

Sarah Gere

Schilo Tshitenga

Prisca Bamenga

Blaise Bonduku

Myrthe Ekuba

CORRESPONDANTS

Anicet Cito

(Nord-Kivu)

Justice Kangamina

(Tshopo)

Isidoros Karderinis

(Athènes Grèce)

Elysée Mutingwa

(USA-Indianapolis)

Joël Konalowo (Tshopo)

Thierry Bahati Rafiki

(Ituri)

**TECHNIQUES ET
LOGISTIQUES**

Alba Ngalula

**MARKETING/COM-
MERCIAL**

Prisca Bamenga

DESIGN&LAYOUT

E-Wink

+243 903064750

WEBMASTER

Schilo Citeng

Finances/DigitalCom

Schilo Citeng

ADRESSE

Av. Nkuka N°15

Mont-Ngafula

TRIBUNE D'ISIDORE KWANDJA

De l'ambition à l'action: comment la vision du Président Tshisekedi redessine l'agenda des politiques publiques en RDC

Depuis son investiture pour son second quinquennat, le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a tracé une ligne claire à travers ses six engagements majeurs. En République démocratique du Congo (RDC), la transition entre l'ambition politique et l'action publique concrète entre dans une phase décisive. Ce basculement impose une mutation profonde de notre gouvernance : face au défi de l'efficacité, le gouvernement congolais doit impérativement s'appuyer sur des technocrates pour matérialiser la vision présidentielle en solutions réelles pour la population.

Le diagnostic de la rupture : Mettre l'urgence sociale à l'agenda

Toute politique publique d'impact naît d'un diagnostic sans complaisance des réalités du terrain. La vision du président Félix Tshisekedi s'est concentrée sur des chantiers vitaux et non négociables : la reconquête de l'intégrité territoriale face aux agressions à l'Est, la consolidation de la gratuité de l'enseignement primaire, l'extension de la couverture santé universelle et la stabilisation du pouvoir d'achat face aux fluctuations du franc congolais.

En imposant ces axes comme la boussole obligatoire de l'appareil d'État, le Chef de l'État a rompu avec la dispersion des efforts passés. Ces priorités ne sont plus de simples slogans de campagne, mais des impératifs catégoriques inscrits à l'agenda de toutes les institutions de la République. Cependant, la volonté politique seule ne suffit plus pour amorcer le « saut qualitatif » promis à la nation.

Rompre avec le clientélisme et sanctuariser l'expertise

L'histoire administrative de la RDC nous enseigne que les meilleures intentions s'enlisent souvent dans les sables mouvants de la bureaucratie ou de la politisation outrancière de l'administration. Pour que la vision présidentielle devienne une réalité palpable dans le panier de la ménagère, il faut rompre avec les nominations partisans et le clientélisme au sein des ministères et entreprises publiques. C'est ici que réside la nécessité stratégique absolue des technocrates. En introduisant une culture du résultat basée sur le mérite et des indicateurs clés de performance, ces experts sectoriels imposent la rigueur là où régnait parfois la démagogie. Ils transforment les concepts politiques en projets de terrain viables grâce à une planification stratégique rigoureuse.

Maîtriser l'ingénierie financière et assurer la continuité de l'État

Le déploiement de réformes d'envergure, comme le Programme de développement local des 145 territoires (PDL-145T), exige une gestion financière millimétrée. Les profils technocratiques sont indispensables pour maximiser les recettes internes par la digitalisation fiscale, mais aussi pour structurer des dossiers crédibles face aux partenaires internationaux (FMI, Banque mondiale) et sécuriser les investissements stratégiques majeurs.

De plus, dans un paysage politique marqué par de fréquents remaniements et des alliances mouvantes, ces experts forment la véritable colonne vertébrale de l'État. Ils incarnent la mémoire institutionnelle, garantissant que les réformes de fond et les contrats à long terme (horizons 2030-2034) ne s'arrêtent pas à chaque changement de gouvernement. La responsabilité des équipes : De la boussole présidentielle au moteur exécutif Dans l'architecture de notre gouvernance, la répartition des rôles doit être claire et sans équivoque : le Président de la République donne la vision stratégique et montre la direction ; c'est à ses collaborateurs et aux technocrates qu'il mandate de s'atteler, avec rigueur et méthode, à traduire cette vision en politiques publiques applicables. Le Chef de l'État ne peut pas être à la fois la boussole et le moteur exécutif de chaque ministère. La réussite du quinquennat repose entièrement sur la capacité de son gouvernement, de son cabinet, de ses conseillers et des administrations à transformer l'impulsion présidentielle en livrables concrets pour la population.

Conclusion : L'alliance nécessaire du politique et du technicien

La légitimité démocratique issue des urnes donne la direction et la force politique ; la technocratie apporte les leviers de l'exécution, l'efficacité et la pérennité. Le technocrate n'a pas vocation à remplacer l'homme politique, mais à traduire son ambition en victoires concrètes pour le citoyen. Pour honorer le contrat social qui le lie à la population, l'État congolais doit impérativement confier les rênes de l'exécution à ses meilleurs cerveaux, issus du territoire national comme de la diaspora. C'est à ce prix, par cette alliance indispensable entre la vision du Prince et la rigueur de l'expert, que la RDC transformera ses promesses en une prospérité partagée.

Isidore KWANDJA NGEMBO
Analyste des politiques publiques, Expert en Management Public et Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

